

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr. 16 9
Poste: 35 fr. 18 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, ayant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 OCTOBRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

RÉSULTAT DÉFINITIF

Candidats conservateurs (ÉLUS)

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes C. DE MAILLÉ (70,544), DE SOLAND (70,450), CHEVALLIER (70,399), MERLET (70,348), V. DE LA BOURDONNAYE (70,264), C. DE TERVES (70,199), BERGER (70,188), FAIRE (70,116).

Candidats républicains

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes A. Maillé (45,162), Marie-Baudry (45,061), Combiar (45,048), H. Allain-Targé (44,992), J.-E. Bury (44,898), A. Benoist (44,652), A. Janvier de la Motte (44,578), Verrailhon (44,178).

Candidats ouvriers socialistes

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes Roussechousse (4,116), Gaisné (4,109), Mardard (4,079), Joffrin (4,058), Haniez (4,055), Dufour (4,048), Chiron (4,045), Vaidy (991).

Inscrits... 153,800

Le vote du 21 août 1881.

Le 21 août 1881, les votes du département de Maine-et-Loire s'étaient répartis de la manière suivante entre les conservateurs et les républicains:

Table with 3 columns: Arrondissement, Conserv., Répub. Includes Arrondiss. d'Angers (48,170 / 18,232), de Baugé (6,700 / 11,605), de Cholet (20,423 / 7,132), de Saumur (10,879 / 11,152), de Segré (7,775 / 6,350), Ensemble (63,947 / 55,052).

Depuis quatre ans, les républicains ont donc perdu neuf mille huit cent quatre-vingt-dix voix, — 9,890, — tandis que les conservateurs en ont gagné 6,597, — six mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept.

AJOURD'HUI, LA MAJORITÉ POUR LES CONSERVATEURS EST DE 25,382.

ÇA SE DÉCOLLE!

La journée du 4 octobre est une victoire, une grande victoire conservatrice. C'est la première fois que, sous un gouvernement quelconque, on voit l'opposition gagner, d'un seul coup, plus de cent sièges. A la dernière Chambre, la droite n'avait que quatre-vingt-dix sièges; elle est assurée d'en avoir au moins deux cents à la Chambre prochaine.

C'est un magnifique résultat: et combien n'aurions-nous pas encore gagné sans les manœuvres d'un gouvernement qui compte à son service quatre cent mille fonctionnaires et qui, pour se défendre, n'a reculé devant aucun moyen!

Les forces de l'opposition conservatrice seraient encore insuffisantes si les républicains étaient unis; mais l'opportunisme gouvernemental va se trouver écrasé entre l'opposition de droite d'une part, et, de l'autre, l'opposition non moins irrécyclable de l'extrême gauche.

N'avons-nous pas eu raison de prédire que la caractéristique des élections du 4 octobre serait l'augmentation considérable de la droite et de l'extrême gauche, en même temps que l'écrasement de l'opportunisme?

C'est aujourd'hui que, s'il vivait encore, feu Gambetta pourrait répéter avec plus de justesse que naguère son fameux: « Ça se décolle! »

Tout se « décolle », en effet, avec une rapidité vertigineuse: la République se « décolle » à vue d'œil; c'est à peine si elle tient encore debout. Si habitué qu'il soit aux camouflets, un régime quelconque ne peut supporter deux cents paires de gifles, comme les deux cents élections conservatrices de dimanche, — sans compter celles du scrutin de ballottage.

Rien, en effet, n'est contagieux comme le succès. La France conservatrice, qui a parlé si haut le 4 octobre, ne voudra pas se dédire le 18. Elle accentuera au contraire sa volonté d'en finir avec le gouvernement qui la ruine et la déshonore.

Bien « décollé » aussi, l'opportunisme! Il est écrasé, pulvérisé, et il n'a plus même la force de cacher sa triste situation. Les journaux du parti qui, il y a quelques jours à peine, couvraient d'injures les radicaux, mendient maintenant leur alliance et leur concours pour résister à « la réaction triomphante ». Les appels de la République française sont particulièrement pileux et nauséabonds.

D'avance, l'Intransigeant, qui les a prévus, y répond par l'expression du mépris le moins déguisé et le plus justifié.

Ce qui, enfin, est encore plus « décollé » que la République en général et l'opportunisme en particulier, c'est le cabinet Brisson.

Quel gâchis, quelle dispersion, quelle dégringolade!

« Ça se décolle » de plus en plus: bientôt ce sera complètement « décollé ».

Victoire!

LA PRESSE

Et les élections du 4 octobre.

Les succès de l'opposition conservatrice ont consterné les républicains. Dans l'ignorance où ils vivent des sentiments réels du pays, ils ne s'attendaient pas à un pareil résultat. La veille même du scrutin, leurs journaux étaient remplis de railleries sur l'échec irrémédiable, à les entendre, que les monarchistes allaient subir.

Aujourd'hui, ils sont atterrés et recherchent les causes du désastre qui vient de les accabler.

Les « modérés » et les opportunistes, c'est-à-dire les deux fractions qui sont le plus atteintes, sont aussi dans la plus grande consternation.

Le Journal des Débats se lamente en ces termes:

« C'est avec un sentiment de profonde tristesse que nous enregistrons le résultat du scrutin du 4 octobre. »

La République française, qui est le grand moniteur de l'opportunisme, nous conte pitoyablement ses mésaventures:

« On vient de voir les résultats à peu près complets, sans la Seine, du scrutin du 4 octobre. »

« Ils sont d'une gravité que nous n'essayerons pas d'atténuer. La coalition des bonapartistes et des monarchistes a remporté un succès dépassant de beaucoup ses espérances. Parmi les élus, il est 180 ennemis jurés de nos institutions, tandis que les républicains ne sont encore que 140. Les bonapartistes et les royalistes réunis disposent dans la Chambre de plus d'un tiers des voix. »

« Il y a là un péril parlementaire très-grave. »

La Paix, journal de l'Elysée, fait des aveux pleins de tristesse:

« Les scrutins du 4 octobre n'ont pas répondu à notre attente. Les républicains perdent un certain nombre de sièges. Quelques-uns des hommes les plus considérables du parti, parmi lesquels trois ministres, ont été battus ou mis en ballottage. »

« Il est impossible de méconnaître que l'idée républicaine vient de subir, pour la première fois, depuis quinze ans, un mouvement de recul. »

La France se frappe la poitrine et ne craint pas de dire mea culpa.

« ... La politique de M. Ferry est condamnée, dit ce journal. Elle n'a été ratifiée sur aucun point du territoire. Les membres de l'ancienne majorité qui ont retrouvé leur siège, reviennent avec des programmes de résipiscence et de désaveu de leurs fautes. Le pays a gardé les autres comme otages. »

« Une grande épreuve vient d'être faite. Quatre ans de mauvaise politique viennent d'être condamnés. Ne recommençons pas. Que ceux qui se sont trompés, l'avouent, et ceux qui le leur disaient renonceraient facilement à la satisfaction d'amour-propre d'avoir vu clair. Pas de récriminations, très-bien! mais pas d'apologies! Pas de gémonies, mais pas d'ovations. Que tout le monde se taise et se recueille dans un silence patriotique, comme à la veille d'une action décisive (11) »

Le Voltaire, un des organes de l'opportunisme, s'exprime de la sorte:

« Le scrutin du 4 octobre nous a réservé d'amères surprises. La réaction est parvenue à reprendre une partie du terrain perdu; elle a conquis de nouveaux sièges, elle nous a enlevé quelques-unes de nos positions les meilleures et les plus sûres. »

Le XIXe Siècle: « Un homme politique ne serait pas digne de ce nom qui se paierait de mots, de satisfactions personnelles et ne saurait voir les choses comme elles sont. »

« Les élections telles que nous les connaissons aujourd'hui, sont déplorables pour la République de gouvernement, c'est-à-dire pour la République, car il ne saurait y en avoir une en dehors des conditions normales de tout état régulier. »

Gil-Blas: « Il est impossible de ne pas reconnaître que la journée du 4 octobre a été mauvaise pour la République. Les monarchistes ont le droit de crier victoire, puis-

que la minorité anti-constitutionnelle sera presque doublée dans la prochaine Chambre. »

Le Paris: « La leçon que reçoit aujourd'hui le parti républicain est dure et méritée. Elle sera profitable. »

Le Soir: « Si l'opinion républicaine traverse une crise et subit un recul, à qui la faute? C'est que, presque partout, les républicains se sont divisés. »

Les organes de la gauche radicale et du radicalisme intransigeant reconnaissent l'écrasement du parti républicain qu'ils imputent aux fautes de l'opportunisme.

La Liberté: « Dès à présent, on peut être certain que la grande manifestation électorale du 4 octobre aura le caractère que nous avions indiqué d'avance. Les conservateurs hostiles au régime actuel ont gagné beaucoup de terrain depuis 1881. Les opportunistes en ont notablement perdu. Quant à l'extrême gauche radicale, il est difficile de se faire encore une idée de ce que leur a réservé le scrutin. »

La Ligue: « Le scrutin du 4 octobre contient donc plus qu'une sévère leçon pour le parti républicain: il crée un péril pour la République elle-même dont l'existence pourrait être à la merci d'un hasard parlementaire, s'il se trouvait un prétendant en situation de prendre le pouvoir et qui le voudrait prendre. »

Le Télégraphe: « Des résultats acquis il paraît se dégager ce fait que le parti réactionnaire, dans certains départements, a reconquis des positions que nous lui avions enlevées. Le Tonkin était trop lourd à porter. Et nous subissons les conséquences des tracasseries que le ministère Ferry, montrant à la fois sa mobilité et son impuissance, n'a cessé de faire au clergé, l'exaspérant sans lui inspirer une crainte salutaire. »

Le Mot d'Ordre: « Le résultat des élections ne répond pas à nos espérances. Les monarchistes gagneront près de 400 sièges à la Chambre et leur opposition, sans mettre en péril la République, rendra difficile l'exercice du pouvoir. »

La Lanterne: « C'est la condamnation absolue de la politique opportuniste; c'est l'écrasement définitif de M. Ferry et de ses caudataires. »

La Justice: « Rarement les élections ont été plus claires que celles-ci. Comme on pouvait le prévoir, et plus encore que nous ne le prévoyions, elles sont la condamnation de l'opportunisme, et comme l'opportunisme a gouverné quatre ans la République, le parti républicain s'est trouvé atteint avec lui. Tel est le sens manifeste du scrutin qui vient d'éclater comme un coup de tonnerre. »

M. Rochefort, dans l'Intransigeant, juge la République perdue et demande la tête de M. Jules Ferry; peu s'en faut qu'il ne réclame aussi celle de M. Brisson.

Enfin, la petite feuille de M. Wilson, que nous ne citons que pour mémoire, dit aussi:

« Nous ne voulons pas chercher à atténuer l'échec que viennent de nous infliger les élections générales du 4 octobre. Le résultat a trompé toutes nos prévisions et dépassé les espérances de nos adversaires eux-mêmes. »

D'ailleurs, tous les journaux républicains, modérés, radicaux, conservateurs,

disent que les élections sont la condamnation de l'opportunisme.

Les extraits que nous venons de donner suffisent pour faire comprendre que le désarroi des républicains qui peuvent chercher à se faire illusion, mais qui sentent parfaitement que la France commence à se dégoûter d'eux, qu'ils n'auront bientôt plus de racine dans le pays et que le moindre choc suffira pour les renverser.

Les journaux étrangers et les élections.

Le Times :

« L'effet produit par les élections est bien dépeint par les extraits de journaux français que nous reproduisons. »

« A Paris, tous les journaux républicains admettent la gravité de la crise, et presque tous se soumettent de bonne grâce au verdict de la nation. »

« C'est le résultat de quatre années de mauvais gouvernement, aussi bien d'après le Temps, journal modéré, que d'après l'Evénement, journal radical. »

« Mais tandis que l'un jette le blâme sur la législation religieuse des opportunistes, l'autre blâme l'expédition du Tonkin et les folles dépenses. »

Le Daily-News :

« Les élections, en France, ont donné le coup de grâce aux opportunistes, et leurs dépouilles seront partagées entre les radicaux et les conservateurs. »

Le Standard, commentant le résultat des élections qui ont eu lieu dimanche en France, dit que le sens général de ce vote a été une protestation indignée.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, dans son bulletin, parlant des élections de dimanche en France, dit que le résultat qu'elles ont donné signifie que le prestige de la République a pâli dans une grande partie de la population française.

Chronique générale.

Les résultats connus du scrutin de dimanche se chiffrent ainsi :

Conservateurs,	185 élus
Républicains,	134
Ballottages,	221

Voici les noms des candidats de Paris ayant obtenu un nombre de voix suffisant pour être élus :

Lockroy.....	233.214
Floquet.....	228.482
De La Forge.....	192.429
H. Brisson.....	186.401
Barodet.....	177.466
Allain-Targé.....	176.447
Clémenceau.....	175.890
Raspail.....	174.338

Le décompte des voix n'est fait que pour 728 sections et il en existe 831.

On doute que le nombre des élus, au premier tour, dépasse 10.

Ce ne sera pas avant samedi, au plus tôt, que la proclamation des députés élus pourra avoir lieu à l'Hôtel-de-Ville.

On annonce que M. Goblet, ministre de l'instruction publique, n'a pas l'intention de se présenter au scrutin de ballottage dans le département de la Somme, tant il a été éprouvé par l'échec qu'il a essayé chez ses compatriotes.

Tous les préfets des départements dans lesquels il doit y avoir des ballottages ont été mandés à Paris. Le ministre de l'intérieur se propose de leur donner des instructions verbales et de les engager à user de leur influence en vue d'amener l'union entre les différentes listes républicaines.

On nous assure, disent les Tablettes, que presque tous les préfets des départements où la liste conservatrice a passé, suivant l'exemple du préfet de l'Aisne, ont envoyé leur démission au ministre de l'intérieur.

D'après les dernières dépêches des préfets, le gouvernement considère comme très-peu probable la fusion des comités républicains pour les ballottages. L'animosité pa-

rait encore plus grande depuis le 4 octobre qu'auparavant.

On écrit de Paris, 6 octobre, à l'Union de l'Ouest :

« Le scrutin du 4 octobre est le glas de la République, qui a sacrifié inutilement 20,000 soldats au Tonkin, dépensé un demi-milliard pour cette funeste expédition, et fait une guerre odieuse aux catholiques. Le Tonkin, le déficit, la guerre au clergé, voilà sous le poids de quels crimes succombe la République. »

On prépare au ministère de la justice un mouvement important dans la magistrature, qui portera sur des présidents de chambre, des avocats généraux et des conseillers de cour d'appel; sur des procureurs, des substituts et des juges de première instance.

Ce mouvement sera présenté à la signature du Président de la République dans le conseil des ministres qui suivra le scrutin de ballottage.

On dit que dans le cours du mois courant, aussitôt les élections passées, les contrôleurs vont rechercher tous les coins de terre où sont déposés des pierres et des bois de toute nature, ou autres produits destinés au commerce.

Tous ces coins de terre, petits et grands, vont être imposés comme maisons d'habitation en 1886.

NOUVELLE ECHAUFFOURÉE AU GAULOIS.

Les désordres de la soirée de lundi se sont reproduits mardi devant le Gaulois.

M. Meyer, directeur du journal, avait reçu de la préfecture de police ordre de ne pas recommencer son illumination de la veille. Vers neuf heures, une bande de voyous s'étant installés devant le journal et s'étant mis à lancer des pierres, le directeur du Gaulois ne voulut pas avoir l'air de reculer. Il donna l'ordre d'allumer le gaz.

Le commissaire de police du quartier et M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, sont montés et l'ont prié de donner contre ordre.

Sur son refus, ils ont saisi la lance d'alumage.

Pendant ce temps-là, les employés du journal d'en face, l'Evénement, avaient toutes les peines du monde à maintenir allumée leur rampe de gaz que le vent (qui décidément souffle du côté des conservateurs) éteignait toujours.

Le préfet de police, qui était sur les lieux avec M. Caubet, chef de la police municipale, s'est vu tout à coup débordé par la foule et s'est réfugié dans le vestibule de l'Opéra-Comique.

Une manifestation a eu lieu aussi devant l'Intransigeant. M. Rochefort est sorti et a prononcé quelques paroles qui ont calmé la foule.

La police, massée en force et appuyée par les brigades centrales, a interrompu la circulation d'abord, depuis la rue Favart à la rue Vivienne; ensuite, jusqu'à la rue de Richelieu.

Quelques arrestations ont eu lieu. Un agent placé devant le Gaulois a reçu une pierre à la tête. Il se nomme Grosjean. Celui qui l'a frappé, un sieur C..., garçon de salle, est âgé de 22 ans. Il a été arrêté.

Une rencontre à l'épée a eu lieu hier matin à la frontière de Belgique, entre M. Georges B..., ancien officier de cavalerie, et M. Albert L..., de Châteauroux, bien connu à Paris dans le monde des affaires.

Le motif de la rencontre était des plus intimes.

A la deuxième reprise, M. Albert L... a eu la poitrine traversée par l'épée de son adversaire. La mort a été instantanée.

Les témoins de M. Georges B... étaient MM. de L..., capitaine de cavalerie, et R..., député.

Ceux de M. Albert L..., MM. L. M... et D..., ancien magistrat.

LA GUERRE

A la suite des communications officielles et des aveux opportunistes, le Temps présente la situation au Tonkin sous le jour le plus triste. Lah-Vinh-Phuoc, dont les ba-

taillois se sont augmentés de masses énormes de réguliers chinois, a repris la campagne, et de son imprenable place forte de Than-Quan, retranché dans ses montagnes inaccessibles, il attend de pied ferme le choc de nos soldats. Anémiés par les fièvres, les privations et les marches à travers les fondrières et arroyos, nos malheureux soldats devront encore affronter les difficultés d'une expédition plus difficile et plus périlleuse que les autres.

Malgré tout son désir d'atténuer la fâcheuse impression que produira en France l'annonce de cette nouvelle expédition, le Temps avoue que pour aborder les défenses de Lah-Vinh-Phuoc, « il n'y a en effet aucune route praticable par l'une ou l'autre des rives du Song-Koi; de Tuyen-Quan comme des bords de la rivière Claire, les sentiers qui se dirigent sur Than-Quan traversent une région boisée très-accidentée, semée d'obstacles naturels et impraticables à une troupe en campagne. »

Voilà la vérité, et le Temps, qui sait à quoi s'en tenir, ne redoute pas en vain les difficultés avec lesquelles nous allons nous trouver aux prises.

Combien des nôtres vont encore succomber là-bas, victimes sacrifiées à la politique néfaste de la démocratie opportuniste!

Et que trouvera-t-on au bout de tout cela, en admettant même la réussite? L'impératrice de Chine se charge de le dire dans le décret rendu par elle et publié par la Gazette de Pékin.

« La région cédée est pratiquement sans valeur, et, en temps de guerre, elle serait une source de faiblesse incurable pour l'empire, tandis qu'actuellement la Chine possède dans les montagnes et les défilés des frontières du Yunnan et du Quang-Si une excellente ligne stratégique, aisée à défendre, et dont les communications avec le reste du pays sont faciles. Un système de camps retranchés, de blockhaus et de fortifications et une belle armée disciplinée, de force convenable, mettra la Chine à l'abri de toute attaque par le Tonkin. »

Tous nos efforts, tous nos sacrifices, la ruine financière et le massacre de nos soldats n'auront donc abouti qu'à nous entraîner à conquérir, comme le dit l'impératrice de Chine, « une région pratiquement sans valeur. »

ÉVÉNEMENTS DE ROUMÉLIE.

Le Temps reçoit la dépêche suivante :

« Philippopoli, 7 octobre.
Le maire vient de faire placarder des affiches qui annoncent que le Sultan, sur le désir manifesté par les ambassadeurs, accepte l'union personnelle de la Bulgarie et de la Roumélie avec le prince Alexandre comme chef des deux Etats. »

La situation s'aggrave en Serbie. L'opinion publique réclame l'annexion de la Vieille-Serbie. Les réservistes du 2^e ban qui ont servi sont appelés sous les drapeaux.

Le ministre des finances partira demain pour Nisch, avec le directeur de la Landerbank, pour signer un contrat d'emprunt.

Des troupes turques chargées sur trois navires sont parties avant-hier soir pour Salonique.

On assure que la Bulgarie a proposé une entente à la Serbie.

On n'en connaît pas encore les bases.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 octobre.
La Bourse qui pendant deux jours ne s'était occupée que des élections, commence à s'apercevoir qu'elle a oublié la question d'Orient: de là une certaine lourdeur du marché financier: le 3 0/0 est à 80.10, l'amortissable à 81.75, le 4 1/2 0/0 à 109.15.

Le Crédit Foncier de France est fermement tenu. On ne tardera pas à voir s'affirmer les résultats avantageux des prêts scolaires qui fourniront à cette grande institution de crédit une nouvelle source d'importants bénéfices.

Les obligations Communales et Foncières avec ou sans lots sont très-demandées.

L'action de la Société Générale se tient ferme à 451.25.

La Banque d'Escompte est ferme à 445.

L'action des Chemins de fer Méridionaux Italiens est demandée à 690.

Le Crédit Lyonnais est délaissé.

La baisse du Panama fait d'incessants progrès. On cote 388.75.

Le conseil d'administration doit se réunir le 9 octobre.

Les actions des Chemins de fer français sont fermes: le Nord à 1,545, l'Orléans à 1,313.75, l'Est à 800, l'Ouest à 846.25.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le bruit s'est répandu hier, et semble prendre aujourd'hui de plus en plus de consistance, que M. Combier a envoyé à M. le Préfet de Maine-et-Loire sa démission de maire de Saumur.

Nous rappellerons que cette même rumeur a circulé, il y a quelques mois, mais elle n'avait pas eu de suite. Aujourd'hui on précise davantage: on dit que la lettre de démission est partie.

Le Banquet du Comice.

Il y a tout lieu de croire que le restaurateur de Montreuil qui a été chargé du banquet du Comice agricole, et auquel il reste dû 4,550 fr., sera réglé prochainement.

Le candidat blackboulé, M. Bury, vient d'adresser à tous ses collègues du Comice la lettre suivante:

« Saumur, 6 octobre 1885.

« Monsieur et cher collègue,

« Vous êtes prié de vouloir bien assister à la réunion générale des membres du Comice qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, le samedi 10 octobre, à une heure de l'après-midi.

« Objet de la réunion :

« Règlement du banquet du Comice.

« Recevez, Monsieur et cher collègue, mes salutations empressées.

« Le président, J.-E. BURY. »

Nous terminons aujourd'hui, dans le tableau ci-après, le résultat, par commune, des élections dans l'arrondissement de Saumur.

A partir de demain, nous publierons le résultat pour chaque canton des cinq arrondissements de Maine-et-Loire.

Par décret du 5 octobre, M. Gaube (Joseph), médecin aide-major de 2^e classe à l'École de cavalerie de Saumur, a été promu au grade d'aide-major de 1^{re} classe, pour prendre rang du 9 octobre, et a été maintenu dans son poste actuel, où il a accompli deux années d'ancienneté de grade.

Ce matin, un jeune poulain a lutté de vitesse avec le train omnibus qui arrive à Saumur à 8 heures 26, se tenant toujours sur la voie, en avant de la locomotive.

L'animal a été vu à partir de la gare des Rosiers et a constamment suivi la ligne. Mais, arrivé à la gare de Saumur, il était épuisé de fatigue, et les employés ont pu le prendre sans difficulté.

Il a été conduit en fourrière à l'hôtel de la Poste, chez M. Deborville.

Voilà une petite bête qui promet.

Nous apprenons que ce poulain appartient à un habitant de la Menitré, qui est venu le réclamer.

APPEL DE LA CLASSE DE 1884.

Le ministre de la guerre a décidé que les conscrits appartenant à la deuxième portion de la classe de 1884 (un an de service) seront appelés sous les drapeaux le 27 novembre prochain.

Ceux de la première portion de l'armée de terre et de l'armée de mer (cinq ans de service) seront appelés du 1^{er} au 5 décembre.

LA CLASSE DE 1880.

Les hommes de la classe de 1880 qui sont en Algérie et en Tunisie ne seront renvoyés dans leurs foyers qu'après l'arrivée de la classe de 1884 sous les drapeaux.

Une bourse à 3/4 est accordée pour le lycée d'Angers à M. Audouin, orphelin de père, né à Nueil, en 1872.

Une bourse d'externe pour le même lycée est accordée au jeune Moulinier, né à Angers en 1873; le père, employé à la Trésorerie générale, a deux enfants.

Une bourse d'externe au collège de Sa-

D'UN ACTE passé devant M^e PINAULT, notaire à Saumur, le 24 septembre 1885, enregistré à Saumur, le 29 du même mois, par le Receveur qui a perçu 74 fr. 40 pour tous droits, il appert que M. AUGUSTE MARTIN, aubergiste, demeurant à Saumur, rue Beaurepaire, n° 47, a vendu et cédé à M. Louis CUINE, garçon de salle, et à M^{me} MADELEINE PICANDET, son épouse, demeurant avec lui à Saumur, le fonds de commerce de cafetier qu'il exploitait en son domicile, ensemble la clientèle, l'achalandage et le matériel en dépendant, le tout aux prix et conditions énoncés au dit acte.

Les oppositions sont reçues valablement chez les acquéreurs.

Pour extrait : PINAULT.

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval. (768)

Etude de M^e DUSART, avoué à Paris, rue de Rivoli, n° 150.

VENTE

Au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 24 octobre 1885, à deux heures,

MÉTAIRIE DES GRANGES

Située commune de Saint-Clément-des-Levés, près Saumur.

Mise à prix : 120,000 fr.

S'adresser à M^e DUSART, avoué, et à M^e DUPUY, notaire à Paris.

A VENDRE CROISÉES, PORTES et PLACARDS de toutes grandeurs. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER DE SUITE MAGASIN Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

Etude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS

Le dimanche 11 octobre 1885 et jours suivants, s'il y a lieu, à midi, en une maison située aux Petits-Champs, commune de Varennes-sous-Montsoreau, qu'habitait M. Mathurin Vallée, cultivateur, il sera procédé, par le ministère de M^e BRETON, notaire à Varennes, à la vente aux enchères publiques des meubles et effets mobiliers dépendant tant de la communauté qui a existé entre ledit M. Mathurin Vallée et M^{me} Marie Moussard, son épouse prédécédée, que de leurs successions.

On vendra notamment : Un pressoir, deux armoires, trois lits garnis, une table, un vaisselier, un coffre, un basset, chaises, vaisselle, linge, effets de garde-robe et un grand nombre d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

A LOUER Pour entrer en jouissance de suite, DEUX

MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises, Avec ou sans JARDIN, Situées au Marronnier, Aménagement intérieur au gré des locataires.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. TOUCHAIS, propriétaire, ou à M. BROUM, 24, rue du Roi-René, à Saumur. (781)

A CÉDER DE SUITE Pour cause de décès,

Un bon Atelier de menuiserie

Bien achalandé, bien outillé, Situé à Saint-Clément-des-Levés, près Saumur (Maine-et-Loire).

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^{me} veuve RENOUBAUD, à Saint-Clément. (765)

A LOUER PRÉSENTEMENT,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE JUMENT

Très-douce, poil bai, Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

A LOUER Premier Etage

REMISE ET ÉCURIE On louerait avec ou sans remise. S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

A LOUER PRÉSENTEMENT

BEAUX APPARTEMENTS

Meublés ou non meublés, Situés rue Nationale, 31. S'adresser à M^{me} veuve BOUGRIER. Beau MOBILIER à vendre à l'amiable.

A VENDRE UNE CAVE

Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly. S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (648)

A CÉDER BON CAFÉ

Situé au centre de la ville, Conditions avantageuses. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UNE MAGNIFIQUE ORANGERIE

A Baugé, Sujets vigoureux. S'adresser à M. PAUL DORNOY, à Baugé. (792)

A VENDRE OU A LOUER Pour Noël 1886,

Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN, Occupée par M. Grellet, tapissier. S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (472)

Offres et Demandes

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un **petit clerc**.

On demande du travail à la journée pour la lingerie et travaux de couture et raccommodages. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé sérieux, âgé de 20 ans au moins, pour une maison de commerce de la place. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne cuisinière. S'adresser, 15, rue de Bordeaux.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

MERCERIE EN GROS Maison L. VINSONNEAU On demande un apprenti.

FABRIQUE D'AGRAFES A ressort à double montonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLE M^e de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX MODÉRÉS.

VICHY

Administration—Paris, 8, Boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Bouteau pour un Bain.
SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbons digestifs. Pour éviter les contrefaçons, exigez sur tout les produits les marques de LA COMPAGNIE.
Dépôt chez tous les marchands d'articles minérales, droguistes et pharmaciens.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	80 45	80 10	Est	800	801	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	519	516 25
3 % amortissable	82 20	81 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1243	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	510	Est	370 25	371
3 % (nouveau)	82	81	Midi	1160	1157 50	1865, 4 %	510 50	517	Midi	381	380 50
4 1/2 %	104 50	104 50	Nord	1551 25	1545	1869, 3 %	468	469	Nord	390 75	390 75
4 1/2 % (nouveau)	109 40	109 15	Orléans	1315	1313 70	1871, 8 %	394	395 50	Orléans	383 75	381
Obligations du Trésor	511	511	Ouest	817 50	816 75	1875, 4 %	522	521	Ouest	380	384
Banque de France	4920	4900	Compagnie parisienne du Gaz	1495	1487 50	1876, 4 %	518 75	519	Paris-Lyon-Méditerranée	381	381
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2065	1991 25	Bons de liquid. Ville de Paris	529 25	528	Paris-Bourbonnais	376 50	380
Comptoir d'escompte	973	970	C. g ⁿ . Transatlantique	473 72	472 50	Obligations communales 1879	452	452 50	Canal de Suez	375	378
Crédit Lyonnais	523 75	523 50	Russe 5 0/0 1870	94 75	94 75	Obligat. foncières 1879 3 %	453 50	453 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1310	1312 50				Obligat. foncières 1893 3 %	362	361			
Crédit mobilier	225	225									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir
9 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	3 26	8 21	12 48	4 44
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	3 08	5 20	9 46		5 33	9 06	1 25	6 56
9	13	matin	omnibus-mixte.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	7 12	10 26	3 16	5 28	9 54		5 42	9 15	1 34	7 05
1	25	soir		6 39	7 52	9 27	1 40	4 30	8 19	7 23	10 39	3 26	5 40	9 06	11 39				
3	10	soir	express.																
7	10	soir	omnibus.																
10	10	soir	(s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7 23	1 55	8 35	5 50	18 50	6 15
8	31	matin	omnibus.	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	8 23	2 51	9 55	6 28	1 28	7 58
9	37	matin	express.	7 02	8 04	2 11	4 59	8 51	6 07	9 21	1 27	4 37	8 07	8 37	3 4	10 14	6 53	1 57	8 58
12	48	matin	soir, omnibus-mixte.	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 15	9 29	1 35	4 45	8 15	8 45	3 12	11 1	7 10	2 06	9 17
4	48	soir		7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	6 23	9 37	1 43	4 53	8 23	8 53	3 20	11 17	7 25	2 15	9 26
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours)																
10	24	soir	express-poste.																
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																			